

# **Assurance Statutaire:**

## **NOUVEAU CONTRAT 2025-2028**



### Fin du contrat groupe actuel : 31 décembre 2024

Formalités d'adhésion **obligatoires** pour rejoindre le contrat groupe 2025-2028 :

- Formulaire d'adhésion en ligne
  - Convention de Gestion
  - Délibération d'Adhésion
    - RIB de la collectivité



Contrat Groupe 2025-2028

#### **CONTRAT CNRACL**

#### Couverture de tous les risques :

Décès, Accident du travail / Maladie Professionnelle (CITIS), Maladie Ordinaire, Longue Maladie / Maladie de Longue Durée, Maternité / Paternité, Temps Partiel Thérapeutique, Disponibilité d'Office pour Raison de Santé

IJ remboursées à hauteur de <b>100</b> %		
Franchise de <b>15 jours sur la Maladie Ordinaire</b> uniquement	8,47 %	
Franchise de <b>30 jours sur la Maladie Ordinaire</b> uniquement	7,73 %	
Franchise de <b>15 jours sur tous les risques</b> , sauf la Maternité	7,99 %	
Franchise de <b>30 jours sur tous les risques</b> , sauf la Maternité	6,99 %	
IJ remboursées à hauteur de <b>90</b> %		
Franchise de <b>30 jours sur la Maladie Ordinaire</b> uniquement	7,00 %	
Franchise de <b>30 jours sur tous les risques</b> , sauf la Maternité	6,34 %	

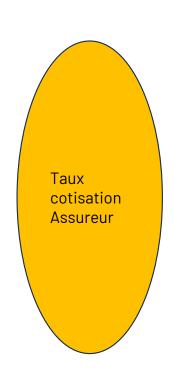
Taux cotisation Assureur



Contrat Groupe 2025-2028

#### **CONTRAT IRCANTEC**

Couverture de tous les risques :		
Accident du travail / Maladie Professionnelle, Maladie Ordinaire, Grave Maladie, Maternité / Paternité		
IJ remboursées à hauteur de <b>100</b> %		
Franchise de 15 jours sur la Maladie Ordinaire uniquement	1,18 %	
Franchise de 30 jours sur la Maladie Ordinaire uniquement	1,08 %	
IJ remboursées à hauteur de <b>90 %</b>		
Franchise de 30 jours sur la Maladie Ordinaire uniquement	0,97 %	





# Réunions de présentation du contrat début septembre (les lieux exacts seront précisés en août)

Mardi 10 septembre, matin : Bulgnéville Mardi 10 septembre, après-midi : Darney

Mardi 17 septembre, matin : Charmes Mardi 17 septembre, après-midi : Uxegney

Jeudi 19 septembre, matin : Saulcy-Sur-Meurthe Jeudi 19 septembre, après-midi : Saint-Etienne-Lès-Remiremont



#### Montants remboursés par l'assureur CNP au titre de la garantie AT/MP

#### Données en encours

Le coût global des AT/MP est supérieurs à ces montants (l'assurance statutaire ne rembourse pas 100% du traitement des agents en arrêt (franchise/options liées au contrat))

2021			
		ID O ANITE O	
	CNRACL	IRCANTEC	
Indemnités journalières	567 412,36 €	9 237,05 €	
Frais médicaux	112 029,26 €		
2022			
	CNRACL	IRCANTEC	
Indemnités journalières	686 185,89 €	15 370,26 €	
Frais médicaux	128 094,22 €		
2023			
	CNRACL	IRCANTEC	
Indemnités journalières	655 867,85 €	12 981,45 €	
Frais médicaux	169 070,65 €		

#### Accident de trajet du 12-12-2019

Circonstances : Au cours du trajet entre le lieu de travail et le domicile, près d'une boulangerie, aux alentours de midi, l'agent circulant en vélo électrique a percuté la portière d'un véhicule en stationnement qui venait de s'ouvrir. L'agent a chuté.

Lésions: Traumatisme crânien grave.

L'arrêt a tenté de reprendre avant de se mettre de nouveau en arrêt : coût des arrêts à ce jour : 84 103,45 €

Coût des frais médicaux : 166 339,52 €

Le recours contre tiers sur ce dossier a permis à la collectivité de récupérer 42 649,99 €

#### Maladie professionnelle du 08-06-2021

MP57A (épaule droite - Rupture de la coiffe des rotateurs)

Agent chargée de la propreté des locaux.

En arrêt depuis le 08-06-2021 : 51 586,78 €

Frais médicaux : 4 086,47 €



#### Accident de service du 14-02-2023

Circonstances: L'agent effectuait des missions de mécanique sur VL. Pendant qu'il travaillait, il s'est senti mal (frissons, transpiration excessive, fourmillement dans les deux bras), il a fait appel à son responsable direct qui a prévenu aussitôt le chef d'atelier qui a effectué les gestes de premiers secours.

Lésions: Infarctus du myocarde diagnostiqué.

L'agent est toujours en arrêt à ce jour.

Coût des frais médicaux : 40 539,85 €

#### Accident de trajet du 16-12-2022

Circonstances : L'agent a glissé sur une plaque de verglas.

Lésions : Fracture de la malléole droite et du péroné.

Arrêts: 13 mois 39 997,76 €

Frais médicaux : 11 198,47 €



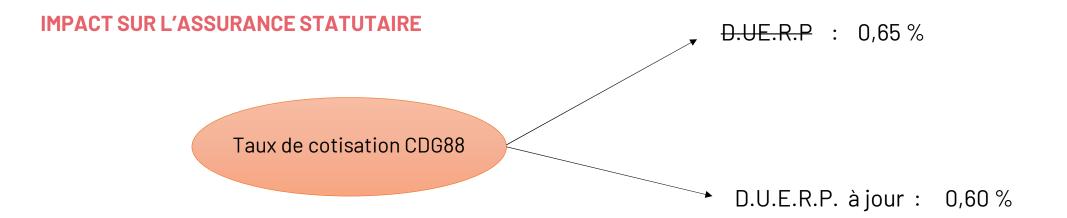
#### CONTRÔLE ANNUEL DE LA REALISATION DU DUERP

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels = Base de la prévention des risques

Contrat Groupe : Taux mutualisés

Absence de Prévention → Déséquilibre du contrat

Application d'un taux de réduction sur les prestations du service PACT







# Merci à tous pour votre attention



**Pôle Contrats-cadres**Danièle SYLVESTRE

Service Assurance Statutaire
Sophie GELAS
Amandine PERROTEY
Hélène THOMAS

